



## **Intersyndicale CGT-FO-UNSA**

### **Rencontre avec la ministre du MTE, Mme Pompili**

**18 novembre 2021**

La ministre nous a dit toute sa considération pour le Cerema et son utilité. La réception de l'intersyndicale CGT FO UNSA par la ministre en est la preuve. Elle est optimiste pour l'avenir de notre établissement et nous encourage à partager son optimisme. Elle a également reconnu la nécessité d'une expertise publique pour répondre aux chocs actuels et à venir. Difficile quand à ses belles paroles, elle ne joint aucun acte tangible qui permette d'y croire et de nous rassurer.

La ministre a évoqué sa bataille auprès de Bercy pour obtenir la stabilité des effectifs du Cerema. Même si elle reconnaît l'échec sur le plan comptable, elle tient à souligner le début d'inflexion de la courbe des effectifs (-40 au lieu des -100 prévus). Elle a reconnu que la mobilisation des agents et les actions de l'intersyndicale ont fortement contribué à ce résultat, certes non satisfaisant mais encourageant. Et à la question posée : « les effectifs non supprimés en 2022 ne sont-ils pas déjà programmés pour l'être en 2023 comme à Météo-France ou VNF ? », la ministre répond que ce serait pire que malhonnête. L'intersyndicale se réserve le droit de rester vigilante sur ce point.

Selon la Ministre, l'ouverture progressive aux collectivités devrait forcément démontrer l'utilité du Cerema. Pour elle, le déséquilibre entre l'offre du Cerema et les attentes des collectivités devrait générer une vague de mécontentement qui rendra nécessaire d'avoir un Cerema mieux doté. L'histoire nous enseigne pourtant le contraire. Lorsque le Cerema n'est pas en mesure de répondre, c'est un donneur d'ordre en moins qui ne se prive pas de le dénigrer, avec les agents en première ligne pour en assumer les conséquences.

Elle a affirmé que le projet d'ouverture du Cerema aux collectivités, porté en marge de la loi 3DS, ne remettra pas en cause notre statut d'Etablissement Public sous tutelle de l'État, et sous la gouvernance du ministère MTE. Ce qui n'est pas tout à fait la position développée par la direction du Cerema actuelle.

L'intersyndicale a revendiqué que la subvention pour charge de service public couvre a minima la masse salariale. Nous lui avons proposé une solution technique qui consisterait à transformer les opérations fléchées des directions d'administration centrale en subvention. L'opposition du DG a conduit la ministre à rejeter cette proposition. Elle soutient que les recettes propres du Cerema doivent aussi couvrir une part de la masse salariale. Ainsi, le financement de nos salaires reste

conditionné par la capacité des agents à faire des recettes de tiers. C'est une dérive marchande dangereuse où l'efficacité publique risque de passer après la rentabilité économique !

A l'argument du « tout le monde doit faire des efforts à la rigueur budgétaire », nous avons proposé un rééquilibrage interne des effectifs entre la Société du Grand Paris (SGP qui gagne beaucoup d'ETP) et le Cerema (qui en perd beaucoup). Si nous n'avons pas eu de réponse positive directe, l'agacement affiché de la ministre sur ce sujet semble démontrer que tous les services ne sont pas traités de la même manière.

Nous avons revendiqué que les mesures catégorielles prévues par le ministère fassent l'objet de crédits supplémentaires et ne soit pas financées sur le budget du Cerema afin de ne pas diminuer les capacités d'investissement du Cerema. La ministre, soutenue par la secrétaire générale du ministère, nous a affirmé que ce serait bien le cas.

Par ailleurs, pour retrouver la sérénité au Cerema, comme le souhaite Madame la Ministre, nous avons demandé une stabilité du règlement intérieur. En effet, un projet de révision du RITT est apparu cette semaine lors d'une réunion informelle avec le DRH du Cerema. Nous allons pouvoir mesurer la volonté de la direction du Cerema, notamment de son DRH, à retrouver la sérénité dans le service.

Au final, la ministre se félicite que, grâce à son action couplée à celle des représentants des personnels de l'intersyndicale CGT FO UNSA, la trajectoire des moyens du Cerema évolue et soit moins mauvaise que celle qui était initialement prévue pour 2022. Elle nous assure que la prise de conscience sur les questions d'écologie est « en marche » au niveau gouvernemental et qu'il faut faire preuve de patience pour voir la situation du Cerema progressivement s'inverser et s'améliorer. En d'autres termes, « On a été très méchants avec vous depuis 2017, mais ça commence à bouger, et vous verrez comme on sera gentils si on revient en deuxième semaine ».

***Pour l'inter-syndicale CGT-FO-UNSA, c'est bien l'action et la mobilisation à tous les niveaux qui ont permis d'obtenir de premières inflexions, ce sera bien l'action et la mobilisation qui permettront des avancées durables quel que soit le gouvernement en place.***